



Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 10 octobre 2022

ISERE
38360 NOYAREY

DELIBERATION N°2022-048

L'an 2022, le 10 octobre, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 05 octobre 2022, s'est réuni en Salle du Rez-De-Chaussée, en mairie sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

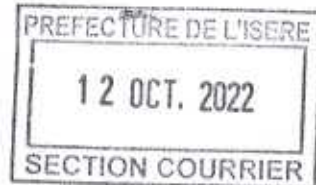
Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Marie-José GROS COISSY, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Sandrine MOUTIN à Prazeres RIBEIRO, Sophie CUTAJAR à Nathalie GOIX, Alfio PENNISI à Nelly JANIN QUERCIA, Yoann SALLAZ-DAMAZ à Annie PONTHEUX.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 19



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Nathalie GOIX a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/07/2022

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25/07/2022. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2022-048 : Clôture de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Ruisset

Nathalie GOIX, Rapporteure

VU les articles L311-7 et suivants du code de l'urbanisme ;

CONSIDERANT la délibération du Conseil municipal de Noyarey en date du 26 juin 1991 créant la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) d'activités économiques du Ruisset, sur 11 hectares entre la RD1532 et le ruisseau du Ruisset, et concédant cette opération à Grenoble Isère Développement ;

CONSIDERANT que l'ensemble des terrains de la ZAC du Ruisset ont été commercialisés ;

CONSIDERANT que le budget de la ZAC du Ruisset a été clôturé par délibération n° 2011/096 du conseil municipal en date du 12 décembre 2011, et l'actif et les résultats 2011 de la ZAC

ont été intégrés dans le budget principal communal 2012 après avoir été transmis et validés par le Trésorier principal de Fontaine ;

PROPOSE :

- de clôturer la ZAC du Ruisset et d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette opération ;
- de procéder à la publicité de cette clôture en application de l'article R311-05 du code de l'urbanisme, via affichage mairie et dans un journal départemental ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

- de clôturer la ZAC du Ruisset et d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette opération ;
- de procéder à la publicité de cette clôture en application de l'article R311-05 du code de l'urbanisme, via affichage mairie et dans un journal départemental.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 12/10/2022
Reçu en préfecture le : 12/10/2022
Exécutoire le : 12/10/2022

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 12/10/2022

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

